



# Le Trait d'Union

## Sommaire

Décembre 2024  
N° 212

- 2 Les services
- 3 Le mot du maire
- 3 Actualités
- 5 A venir
- 6 Brèves
- 7 À Noter
- 8 Sapeurs pompiers
- 8 Kbleu
- 9 Conseil de Fabrique
- 10 École
- 11 Les associations
- 12 Développement durable
- 14 Devoir de mémoire
- 14 Urbanisme - état civil
- 15 Histoire locale



La vie secrète des animaux par la maison la Nature du Sundgau

### Ouverture au public des services administratifs de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: de 8h à 12h  
Mercredi: de 14h à 18h

### Service passeport biométrique et cartes d'identité

Mercredi: de 10h15-à 11h45 et de 14h15 à 18h45  
Vendredi : 14h15 à 17h45

La prise de rendez-vous préalable est obligatoire pour l'instruction des demandes.

**Adresse :** Mairie de Ferrette  
46, rue du Château 68480 Ferrette

**Courriel :** mairie@ferrette.fr

**Téléphone :** 03.89.40.40.01

## Message de vœux du maire et de son équipe

Chères concitoyennes, chers concitoyens,  
Alors que l'année 2024 touche à sa fin, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous de passer de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

En ce début d'année 2025, nous vous adressons également nos vœux les plus chaleureux : que cette nouvelle année vous apporte joie, réussite, sérénité, ainsi que de nombreux moments de partage et de solidarité.

Que 2025 soit placée sous le signe de l'épanouissement et du bien-vivre ensemble, pour continuer à faire de notre belle commune un lieu accueillant et dynamique.

Au nom de toute l'équipe municipale recevez nos meilleurs vœux !  
Votre maire, François Cohendet, et l'équipe municipale



## Ferrette, commune ambassadrice pour le don d'organes

Lors de sa séance du 5 décembre dernier le conseil municipal a décidé que Ferrette allait devenir une "Commune Ambassadrice du Don d'Organes" par l'implantation de panneaux aux entrées de Ferrette.. En s'engageant pour cette cause nationale, Ferrette se mobilise par cette opération de communication sur ce sujet de santé publique en soutenant le Collectif Greffes+. Un geste solidaire qui peut sauver des vies.

### Pourquoi cet engagement ?

Actuellement ce sont 27000 personnes en attente de greffe en France. Malheureusement, le manque de donneurs reste un défi majeur. Ferrette, en tant que commune engagée, souhaite jouer un rôle actif dans la sensibilisation de ses habitants à cette cause vitale.

### Que signifie être "Commune Ambassadrice" ?

En devenant Commune Ambassadrice, Ferrette s'engage à :

- Informer les citoyens sur les modalités et l'importance du don d'organes.
- Organiser des actions de sensibilisation (conférences, stands d'information, etc.).
- Encourager chacun à exprimer son choix, qu'il soit favorable ou non, auprès de ses proches.

### Comment participer ?

Chaque habitant peut agir dès maintenant :

• **Exprimez votre position** : En France, nous sommes tous présumés donateurs d'organes, sauf en cas de refus explicite. Il est essentiel d'en parler avec vos proches pour qu'ils connaissent votre volonté.

• **Informez-vous** : Des ressources et documents seront mis à disposition à la mairie et lors des événements organisés par la commune.

### Une démarche citoyenne et solidaire

Ce dispositif reflète les valeurs de solidarité et d'entraide qui animent notre communauté. En tant qu'ambassadeurs, nous avons tous un rôle à jouer : celui d'informer, de sensibiliser et, surtout, d'ouvrir le dialogue.

La mairie de Ferrette remercie d'ores et déjà tous les habitants pour leur engagement et leur soutien dans cette initiative. Ensemble, nous pouvons contribuer à sauver des vies et à renforcer les liens de solidarité au sein de notre commune.

**Pour plus d'informations**, visitez le site officiel de l'Agence de la biomédecine : [www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr)

Événement à venir : inauguration du panneau au printemps



### L'agenda

#### Mardi 31 décembre :

- Réveillon de la Saint-Sylvestre. Départ de la marche aux flambeaux à l'Espace Robelin: entre 22h et 23h.

- Carpes frites à Robelin de 19 à 24h, réservation au

Tél. 03 89 40 26 24

- Raclette à volonté au Centre Don Bosco, 12 rue de Lucelle, à 19h. Tél. 03 89 40 40 55.

#### Dimanche 3 août 2025 :

- Les Courses du Jura Alsacien



## Les services

### Le Conseiller numérique

A l'heure où ce numéro du Trait d'Union est bouclé le financement du poste de conseiller numérique n'est plus assuré. Si aucune solution n'est trouvée d'ici là ses services prendront malheureusement fin au 31 janvier.

En attendant vous pouvez le contacter par mail à [cnfs@ferrette.fr](mailto:cnfs@ferrette.fr) ou par téléphone au 07.56.32.04.30.

Son bureau se trouve dans la Maison France Services à la mairie, 46 rue du château à Ferrette, au rez-de-chaussée.

Accueil du public : le Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le Jeudi de 9h à 12h

### L'espace France Service à la mairie

il est ouvert chaque jour, du lundi au vendredi.

Lundi : 8h - 12h et 13h - 16h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mercredi : 8h - 12h

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 13h - 17h

Ses agents accompagnent le public dans les démarches administratives en ligne :

- l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
- la Caisse d'allocations familiales (CAF)
- la Caisse nationale d'assurance maladie (sécurité sociale)
- France Travail
- La Poste
- les services des impôts et la direction générale des Finances publiques (DGFiP)

- les ministères de l'Intérieur et de la Justice

- la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

- la Mutualité sociale agricole (MSA)

Un partenariat a été signé en novembre 2023 intégrant à l'offre des espaces France services les démarches relatives au Chèque Energie.

-l'Agence Nationale de l'Aménagement de l'Habitat (ANAH)

Un ordinateur et des outils informatiques (scanner, imprimante) sont également mis à la disposition du public. Tél : 03 67 24 68 04

Courriel : [ferrette@france-services.gouv.fr](mailto:ferrette@france-services.gouv.fr)

Internet : <https://www.france-services.gouv.fr/>

### La Poste Relais

Un comptoir aux couleurs de l'entreprise La Poste permet toutes les opérations postales habituelles, à l'exception des services liés à la banque postale ou aux assurances au tabac-presse Au château, 24, rue de la 1<sup>re</sup> Armée à Ferrette, zone commerciale,

Ouverture : 7 jours sur 7 de 7h15 à 12h15 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi, le samedi de 7h15 à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

**Déchets verts** Du 1<sup>er</sup> décembre au 28 février : la déchetterie est fermée. Néanmoins, pour vos dépôts exceptionnels, vous pourrez retirer la clef en mairie.

Du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre, la déchetterie est ouverte les mercredis de 16h à 18h et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 16h à 18h.

### Permanences sociales sur rendez-vous

- À la mairie, 46 rue du château

#### LUNDI MATIN

- Référente RSA 1X tous les 3 mois (association ALSA)

03 89 68 33 53

#### LUNDI APRES-MIDI

- Service des impôts des particuliers de Thann (2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous 03 89 38 58 00)

#### MARDI MATIN ET APRES-MIDI

- Espace solidarité d'Altkirch (CEA) Assistante sociale

8h30 - 12h00

13h30 - 17h00

03 89 08 98 38

#### MERCREDI MATIN ET APRES-MIDI

- Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes 03 89 08 96 71

#### JEUDI MATIN

- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention d'addictologie, CSAPA le Cap (3x par mois)

03 89 40 67 01

### JEUDI APRES-MIDI

- Maison des adolescents (semaines impaires, période scolaire) 03 89 32 01 15

### VENDREDI MATIN

- CSAPA le Cap (3<sup>e</sup> vendredi du mois)

03 89 40 67 01

- Espace solidarité d'Altkirch (CEA) Assistante sociale 1<sup>er</sup> vendredi du mois semaine impaire)

8h30 - 12h00 - 03 89 08 98 38

- Permanence CAF dernier vendredi du mois 03 68 47 98 90

### VENDREDI APRES-MIDI

- Espace solidarité d'Altkirch (CEA) Assistante sociale



Chers habitants de Ferrette et environs, Avec ses légumes, volailles, fromages, arrangements floraux, vins fins et bières, sardines bretonnes, pain de campagne et brioches, saucissons, cuisine asiatique à emporter, viande de porc, charcuterie et fromage de chèvre votre marché vous accueille de 8h à 12h tous les samedis matins passage et place de la halle au blé.



## Edito



Chère concitoyenne  
Cher concitoyen

En cette fin 2024, force est de constater que nous venons de vivre une année très agitée. Le monde est secoué par d'innombrables conflits, les démocraties chancellent. La

France est dans une profonde incertitude politique, économique et même morale.

Dans ce climat morose, deux grands moments ont éclairci notre quotidien : les Jeux Olympiques et l'inauguration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, après reconstruction et restauration en un temps record.

Ces deux exemples démontrent qu'il est possible de réaliser de belles choses, en étant solidaire, avec un but commun et dans l'intérêt général. Pour cela il faut bannir les idéologies clivantes et utopiques utilisées à des fins personnelles, pour avoir le pouvoir.

Heureusement qu'à notre niveau nous ne sommes pas dans ce genre de postures. Au quotidien, comme dans toutes les communes, des difficultés en tout genre existent, nous les affrontons avec nos moyens, sans démagogie, dans un esprit apaisé, grâce à la cohésion, à la bonne volonté et au pragmatisme du conseil municipal.

Nous assurons une rigueur budgétaire due essentiellement aux baisses des aides, mais surtout aux augmentations en tout genre tel que les coûts de l'énergie.

Nous avons investi de façon conséquente, ces dernières années, pour réaliser de grands projets. Je cite : acquisition et réhabilitation des friches

militaires Robelin et partiellement Moreigne, construction d'un groupe scolaire et périscolaire, associé à six autres communes et à la Communauté de Communes Sundgau, installation de la mairie à l'Ancien Tribunal, l'Hôtel de Ville devenant vacant sa destination historique, culturelle et patrimoniale se renforcera au fil des années à venir. L'ancienne école devient un bâtiment où s'est installé l'école de musique, l'Arc@bas avec Studio B et K Bleu (espace médiatique, studio d'enregistrement, ...).

L'événementiel n'a pas été en reste, les principales manifestations ont eu lieu avec des nouveautés. Ceci démontre la vitalité des organisateurs et la richesse du tissu associatif.

Nous continuerons à entretenir ce dynamisme dans notre commune, selon nos moyens en soutenant aussi des projets de développement, tournés vers l'avenir et respectant l'écologie.

Comme chaque année, je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie communale. Particulièrement les agents communaux techniques et administratifs, sans oublier mes collègues conseillers municipaux et adjoints.

Ferrette, avec la commune voisine de Vieux-Ferrette forment un ensemble attractif, offrant beaucoup de services, des commerces, un ensemble éducatif, culturel et sportif digne « d'une ville », tout en vivant dans ce cadre naturel qu'est le Jura Alsacien. Profitons et savourons ce privilège à sa juste valeur !

Au nom de tous les collaborateurs de la commune, des conseillers municipaux, je vous souhaite un Joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et par anticipation vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Votre Maire, François Cohendet



## Actualités



**Cette année, FERRETTE réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.**

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **20 janvier 2025**, contactez la commune : par téléphone au 03.89.40.40.01 ou par mail à [mairie@ferrette.fr](mailto:mairie@ferrette.fr)

4 agents recenseur à Ferrette : Mme MODERN Laetitia, M. FLORY Christian, M. SIMON Philippe et M. MAURIS-DEMOURIoux Olivier.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont

essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **Mairie de Ferrette 46 rue du Château 68480, téléphone 03.89.40.40.01, mail : mairie@ferrette.fr**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



### **Protégez votre domicile contre les cambriolages**

Les cambriolages peuvent survenir à tout moment, mais adopter quelques gestes simples permet de réduire les risques et de mieux protéger votre foyer.

#### **Simulez une présence même en votre absence**

Programmez des lumières ou une radio pour s'allumer automatiquement le soir.

Veillez à ce que votre domicile ne donne pas l'impression d'être inoccupé : pensez à faire relever votre courrier et à entretenir votre jardin.

Évitez d'annoncer votre absence sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique.

#### **Soyez vigilants au quotidien**

Ne laissez pas d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur de votre maison.

Si vous observez un comportement suspect ou un véhicule inhabituel dans votre quartier, notez les informations importantes (comme une immatriculation) et contactez rapidement la police ou la gendarmerie au 17.

#### **Méfiez-vous des faux démarcheurs**

Ne laissez jamais entrer un inconnu sans vérifier son identité, même s'il prétend représenter un organisme officiel. Prenez le temps de contrôler les documents présentés et n'hésitez pas à appeler l'organisme concerné pour confirmation.

#### **Anticipez vos absences prolongées**

Inscrivez-vous à l'**Opération Tranquillité Vacances** : en informant la gendarmerie de votre départ, vous bénéficierez de rondes de surveillance régulières.

Prévenez vos voisins de votre absence afin qu'ils puissent rester vigilants et signaler toute activité inhabituelle.

#### **Une sécurité renforcée grâce à la vigilance collective**

Protéger votre maison, c'est aussi agir ensemble pour la sécurité de tous. Grâce à ces mesures simples et à une solidarité entre voisins, nous pouvons contribuer à renforcer la sécurité dans notre commune.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, contactez votre brigade de gendarmerie.

### **Attention aux escroqueries en ligne**

Avec le développement d'Internet et des réseaux sociaux, les arnaques en ligne se multiplient et deviennent de plus en plus sophistiquées. Voici quelques conseils pour vous protéger contre ces pratiques frauduleuses.

#### **Prudence avec les annonces sur Internet**

Les offres trop alléchantes, souvent diffusées sur les réseaux sociaux, doivent vous alerter. Pour éviter de tomber dans le piège :

**Comparez les offres** et recherchez des avis sur des sites indépendants.

**Vérifiez l'identité et les coordonnées du vendeur**, qui doivent être claires et vérifiables.

**Méfiez-vous des pressions d'achat** : comptes à rebours, stocks limités, faux avis ou pop-ups simulant des commandes sont des techniques fréquentes pour pousser à l'achat.

#### **Comment reconnaître une arnaque ?**

Les escrocs utilisent souvent les mêmes stratagèmes pour vous piéger :

Vous recevez un **email ou SMS d'un organisme officiel** (banque, impôts, opérateur téléphonique) vous demandant de cliquer sur un lien pour régler une urgence.

On vous propose un "investissement sûr" en cryptomonnaie avec des **gains rapides garantis**.

Un appel ou un SMS vous incite à utiliser vos droits à la formation via un service douteux.

Un email prétend que vos données personnelles ou votre webcam ont été piratées, pour vous demander une rançon.

#### **Les bons réflexes à adopter**

**Ne cliquez jamais sur des liens suspects** contenus dans des emails ou SMS non sollicités.

Consultez la liste noire des sites frauduleux publiée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour vérifier la légitimité d'une offre. Rendez-vous sur : [www.abe-infoservice.fr](http://www.abe-infoservice.fr).

En cas de doute, prenez le temps de vérifier ou demandez conseil à un proche ou à un professionnel.

#### **Protégeons-nous ensemble !**

En restant vigilant et en partageant ces informations avec vos proches, vous contribuerez à limiter les escroqueries et à protéger notre communauté.



### **L'obligation de déneiger les trottoirs : un geste citoyen et une responsabilité légale**

Avec l'arrivée de l'hiver et des premières chutes de neige, il est essentiel de rappeler les obligations de chacun en

matière de déneigement des trottoirs. En tant que riverain, vous jouez un rôle important dans la sécurité et la mobilité de tous.

#### **Pourquoi déneiger ?**

Le déneigement des trottoirs vise à prévenir les accidents et à assurer la sécurité des piétons, notamment les enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite. Une chaussée glissante peut rapidement devenir un danger pour vos voisins ou les passants.

#### **Quelles sont vos obligations ?**

Conformément au règlement communal, il incombe aux propriétaires, locataires ou occupants des habitations de dégager la neige et de sabler ou saler les trottoirs situés devant leur propriété. Cette mesure doit être effectuée :

- Dès la fin des chutes de neige.
- Sur toute la largeur du trottoir, autant que possible, afin de permettre une circulation fluide.

#### **Quelques conseils pratiques :**

• Utilisez une pelle à neige adaptée pour dégager efficacement la surface.

• Préférez le sable ou le gravier au sel, qui peut être nocif pour l'environnement et la végétation.

• Soyez vigilant pour ne pas gêner la chaussée ou obstruer les bouches d'égout avec les amas de neige.

### Sanctions en cas de manquement

Le non-respect de cette obligation peut entraîner une mise en cause de votre responsabilité en cas d'accident.

De plus, des sanctions prévues par la réglementation locale pourraient s'appliquer.

### Un geste pour tous

Déneiger les trottoirs est une responsabilité, mais aussi un acte de civisme et de solidarité. En accomplissant ce simple geste, vous contribuez à maintenir une commune accessible et sécurisée pour tous, même en période hivernale.



**Vente de bois** pour les habitants de Ferrette, le prix de vente du bois de chauffage s'élève à 65€ HT le stère pour les 4 premiers stères, 70€ HT ensuite. Absence de TVA sur les 4 premiers stères puis TVA de 10 % à partir du 5e stère. La commande doit être passée en mairie: tél.03 89 40 40 01.



## Événements - A venir

### REVEILLON AUX FLAMBEAUX AUTOUR DU CHÂTEAU

Venez arpenter les chemins et sentiers autour de Ferrette pour rejoindre les ruines du château. Marche de 3 km (1h) éclairée aux flambeaux et agrémentée d'un verre de crémant offert dans l'enceinte du château.

#### A SAVOIR :

- Départ de la marche depuis l'espace Robelin situé 5 rue du Colonel Robelin à partir de 22h jusqu'à 23h (préférer 22h pour être certain d'arriver avant minuit au château). Inutile de venir trop tôt ! Le parcours n'est balisé qu'à la dernière minute du fait de la durée de vie limitée du balisage lumineux.



- Parcours de 3 km (1 heure) sur des chemins et sentiers forestiers. 150m de dénivelé

- Être bien chaussé (chaussures de marche) et apporter un éclairage d'appoint (frontale, lampe de poche), les sentiers peuvent être humides et glissants

- La participation à la marche est gratuite (don possible pour les organisateurs...)

- Les flambeaux seront distribués gratuitement sur le

parking de départ pour les personnes effectuant la marche aux flambeaux. Néanmoins, une petite caisse sera mise à disposition afin que chacun puisse soutenir, selon sa volonté, les associations bénévoles organisatrices.

- L'accès au site du château est libre et gratuit

- Le verre de crémant est offert par la mairie et l'Office de Tourisme à minuit dans l'enceinte du château

- Une buvette proposant des boissons payantes sera située sur le site du château

#### OÙ MANGER ?

- Un repas carpe-frite avec accompagnement, dessert et café sera proposé à la salle de l'espace Robelin. - Tarif: 34 € / 15 € de 6 à 12 ans / Gratuit pour les moins de 6 ans

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme du Sundgau (03 89 40 02 90) et réservation auprès de M. Moreth (03 89 40 26 24) effective uniquement si le paiement (PayPal ou chèque) a été validé

- Un repas Raclette à volonté au centre Don Bosco "A la croisée des Chemins". Tarif : 55€ par adulte, 25€ pour les 6-12ans. Réservation obligatoire au 03 89 40 40 55, avant le 27 décembre 2024.

**MERCI AUX PARTENAIRES** : l'Office de Tourisme du Sundgau, organisateur de l'événement- la mairie de

Ferrette- la Collectivité Européenne d'Alsace et le Crédit Mutuel qui nous soutiennent financièrement depuis de nombreuses années- le supermarché Auchan qui nous offre les ingrédients nécessaires à l'élaboration du vin chaud.

### LES COURSES DU JURA ALSACIEN

Les Courses du Jura alsacien se dérouleront à Ferrette le **dimanche 3 aout 2025.**



A partir de 8h15, 3 courses sont au programme :

• Une course Nature de 8km à travers la forêt des mélèzes de Durmenach

• Un trail Découverte de 15km qui arpente la tour du Rossberg, la grotte des nains et le château de Ferrette

• Un trail de 32 km qui réalise une belle et grande boucle dans le massif du Jura Alsacien avec pour point d'orgue l'allée des hêtres de

Winkel, la grotte des nains, le château de Ferrette et la tour du Rossberg.

Les inscriptions en ligne seront ouvertes au printemps 2025. Venez soutenir les coureurs. Buvette et petite restauration au gymnase du collège. Toutes les informations sont à retrouver sur [coursesdeferrette.com](http://coursesdeferrette.com)

**Arc@bas Live session 2025** à l'ancienne école 48 rue du château

8 février : Custard Pie

29 mars : What's up dog

3 mai : No(w) Beauty

14 juin : Manu Hartmann

13 septembre : Tom Architects

11 octobre : Tsiggerking

22 novembre : Silmarinium

#### Une programmation éclectique !

du funk à la chanson française, en passant par un peu de blues et du rock

#### C'est quoi une « Live Session » ?

Un moment hors des sentiers battus

Le groupe de musique vient à L'Arc@bas jouer pour un captation "live", musique et vidéo (multi piste, multi caméra). Ce groupe autorise un public (forcément restreint) à assister à cette session. Participant de cette "Live Session", vous êtes ce public choisi pour vivre, immergé au milieu des musiciens, ce moment inoubliable.



## Brèves

### Atelier 13 - Eric de Buncey

Au 13, la boucherie « Schatt » a vécu !

Une vitrine dans la rue  
Une pièce en métamorphose  
Une pièce ou rien ne s'oppose.



Un lieu de création en bienvenue

Des arts entretenus  
Peinture, sculpture et poésie  
Un atelier de courtoisie.



### Résultat de l'Opération Brioches 2024

au profit de l'APEI Hirsingue  
brioches vendues : 252 pour 1512 €  
dons : 58 €  
Total 1570€



11 rue du 1er Cuirassiers  
68000 COLMAR  
www.te.alsace

Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

### LES MISSIONS DE TEA

Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;

Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés.

Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;

Verser aux communes une partie large de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;

Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;

Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.

### ACTUALITÉ 2024 DE TEA

- La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;
- À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz

fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;

• Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;

• Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz ».



### CC-infos décembre 2024

#### Sujet principal

#### Titre : Tournage vidéo

#### Le Sundgau sous les projecteurs et des agents en mode acteurs

En octobre, la CCS a réalisé une vidéo promotionnelle pour mettre en lumière la richesse et la diversité du Sundgau. Destiné aux habitants actuels et futurs ainsi qu'aux entreprises, ce film montre que le Sundgau est un lieu où il fait bon vivre et travailler. Le scénario suit une journée typique à travers une galerie de portraits variés : une famille, un grand-père, des agents de la CCS et des lieux emblématiques. Chaque personnage dévoile un aspect unique de la vie dans le Sundgau, illustrant comment les services de la CCS accompagnent discrètement mais efficacement les moments de vie de chacun. L'objectif est de transmettre une vision humaine et positive du Sundgau, en montrant un territoire accueillant, dynamique et riche d'une forte identité, et de donner envie de s'y engager.

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'implication dévouée des agents de la CCS, qui ont joué leur propre rôle dans le film. Leur participation active et leur professionnalisme ont été essentiels pour donner vie à cette vision. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur contribution précieuse.

Dès que la vidéo sera disponible, elle sera mise en avant dans la CCNews afin que tous les agents puissent la visionner. Cette vidéo pourra également servir de levier de travail pour de nombreux agents dans leurs projets respectifs. Restez à l'écoute pour découvrir cette vidéo inspirante et plongez-vous dans une journée typique au cœur du Sundgau !

### Camille Lacourt crée une vague de sensibilisation à Hirsingue

Le vendredi 11 octobre, lors du forum de la santé mentale de Hirsingue, le nageur Camille Lacourt a partagé son expérience sur la dépression devant plus de 300 personnes. L'événement, organisé par le CLSM et la CCS dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, a débuté par une visite au Centre Hospitalier du Roggenberg.

Camille Lacourt a ensuite participé à une conférence de presse et a déjeuné avec des professionnels de santé pour discuter des initiatives locales en matière de santé mentale. L'après-midi, il s'est rendu au forum de la santé mentale au Coséc à Hirsingue, où il a rencontré les élèves du Lycée Jean-Jacques Henner de Altkirch afin de répondre à leurs questions.

En fin d'après-midi Camille Lacourt a visité la piscine les Rives de l'III à Tagolsheim, où il a rencontré les enfants de l'école de natation. Les jeunes nageurs, ravis de rencontrer le quintuple champion du monde, ont posé de nombreuses questions sur son parcours sportif et ses victoires. La journée s'est terminée par une conférence-débat sur la dépression. Cet échange a permis de sensibiliser un large public et de renforcer les liens entre

les différents acteurs de la santé mentale.

### **Le saviez-vous ?**

La communauté de communes Sundgau propose des formations aux associations du territoire.

Le 1er et le 15 octobre derniers, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) a organisé des formations sur le financement des associations au Quartier Plessier à ALTKIRCH. Ces sessions ont aidé les associations à diversifier leurs sources de revenus, à élaborer des stratégies de financement et à comprendre les aspects juridiques et fiscaux des partenariats.

Ces formations sont essentielles pour les associations afin de sécuriser leurs finances, développer des stratégies efficaces et explorer de nouvelles formes de financement comme le crowdfunding et le mécénat d'entreprise. En participant, les associations peuvent mieux répondre aux défis financiers et maximiser leur impact sur le territoire.

### **Point Info Sport**

- Mobilisation sportive pour Octobre Rose à la CCS.

Octobre Rose est une initiative mondiale visant à sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et à soutenir la recherche. Chaque année, des événements et des actions sont organisés pour informer et mobiliser le plus grand nombre. Depuis la rentrée, la CCS s'est activement mobilisée pour Octobre Rose.

- Les Mulhousiennes

Plusieurs agents de la CCS ont participé à la course Les Mulhousiennes, un événement sportif et solidaire. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement. Participer à ce type d'événement renforce non seulement la cohésion d'équipe, mais soutient également une cause importante. Le sport, en plus de ses bienfaits physiques, permet de créer des liens forts entre collègues. Bravo à tous les participants !

- Octobre Rose à la Piscine Les Rives de l'III

Le dimanche 13 octobre, en partenariat avec l'association Le Monde de Jeanne, la piscine Les Rives de l'III à Tagolsheim a organisé une journée spéciale Octobre Rose. Des stands d'information sur le cancer du sein étaient présents, offrant des conseils précieux sur le dépistage. De plus, le montant des entrées à la piscine ce jour-là a été intégralement reversé à la Ligue contre le Cancer 68. Cette journée a également permis de promouvoir l'importance de l'activité physique régulière dans la prévention du cancer.

Grâce à ces actions, la CCS montre son engagement fort à soutenir les femmes touchées par cette maladie. Ensemble, continuons à nous mobiliser pour cette cause essentielle.

### **@do-connect : Se découvrir et grandir ensemble**

Le samedi 12 octobre 2024, Waldighoffen a accueilli



## **A Noter**

### **Cours de qi-gong et tai-chi-chuan**

Des cours de qi-gong et de tai-chi-chuan sont organisés par l'association sundgauvienne du tao à Ferrette. Ils sont donnés par Andréa Deleau, professeure diplômée.

Les personnes qui souhaitent découvrir ces pratiques traditionnelles chinoises sont les bienvenues à tout moment.

Les cours ont lieu dans la salle du préau Arcabas (cour de l'ancienne école primaire), au 48 rue du Château, chaque mardi soir: qi-gong et méditation pour débutants de 18h à 19h30, tai-chi-chuan pour débutants de 19h30 à 20h45.

Renseignements: Tél. 06 12 31 27 10. Courriel: [sundgauvtao@aol.fr](mailto:sundgauvtao@aol.fr)

Site: [sundgauviennedutao.fr](http://sundgauviennedutao.fr)

"@do-connect", un événement organisé par le Service Jeunesse de la Communauté de Communes Sundgau (CCS). De nombreux adolescents et leurs familles se sont réunis au 6 rue des écoles pour une journée riche en activités et en échanges, de 10h à 16h.

Les participants ont pu profiter de divers ateliers de 45 minutes, allant du yoga du rire à la poterie, en passant par la self-défense et les jeux coopératifs. Un espace "Forum" a également permis des échanges enrichissants avec des associations et des professionnels de l'adolescence.

Cet événement organisé par le Service Jeunesse de la CCS, a été crucial pour renforcer les liens familiaux et promouvoir le bien-être des adolescents. En mettant en lumière les professionnels locaux et les ressources disponibles, la CCS a démontré son engagement envers le soutien psychique, émotionnel et physique des jeunes. Ce type d'initiative est essentiel pour créer une communauté soudée et attentive aux besoins de ses membres les plus jeunes.

Gratuit et ouvert à tous, cet événement a été une belle réussite. La CCS espère renouveler l'expérience l'année prochaine, renforçant ainsi leur mission de soutien à l'adolescence au sein de la Communauté de Communes Sundgau.

### **Avancement des travaux de rénovation**

Début novembre, un chantier important a débuté au siège de la CCS, entraînant des changements d'organisation. Tout au long des travaux, les services s'adapteront et changeront de bureau progressivement pour minimiser les perturbations.

L'accueil général et le secrétariat général seront relocalisés au bâtiment 21 du Quartier Plessier.

Nous nous engageons à vous tenir informés en interne des différents événements liés aux travaux. Cependant, nous vous demandons de faire preuve d'indulgence durant cette période. Les périodes de travaux sont souvent accompagnées d'imprévus et d'incertitudes, il est important de rester flexible et de s'adapter aux aléas de ce type de projet.

Merci pour votre compréhension et votre coopération durant cette période de transition.

### **Le coup de projecteur Agents Secouristes : Les Héros Méconnus de la CCS**

Au sein de la CCS, se cachent des héros du quotidien. Ils sont agents et ils sont secouristes.

Sophie S. et Jérôme M. sont nos deux formateurs PCS1 au sein de la CCS. Ils s'engagent à transmettre leur savoir au cours d'une journée (8 heures). Leur objectif ? Former un maximum d'agents à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Des gestes à connaître qui peuvent sauver des vies.



**MÉDIATHÈQUE  
DU ROCHER**

Poussez la porte de la Médiathèque du Rocher : un lieu à découvrir !

Vous cherchez un endroit où satisfaire votre curiosité, vous évader ou vous enrichir ? La Médiathèque du Rocher vous ouvre ses portes, gratuitement pour toutes et tous ! Que vous soyez lecteur passionné, amateur de découvertes culturelles ou simplement curieux, il y a toujours une raison de venir nous rencontrer.

Avec une inscription gratuite et une programmation culturelle ouverte à tous, la Médiathèque se veut un lieu de partage et d'échange. Nos horaires flexibles vous permettent de nous rendre visite :

- **Mardi** : 16h à 18h
- **Mercredi** : 10h à 12h30 et 14h à 18h
- **Vendredi** : 14h à 17h
- **Samedi** : 9h30 à 13h

Et pour encore plus de facilité, notre boîte de retour située à l'entrée du bâtiment vous permet de rendre vos documents 7j/7 et 24h/24.



## ÉCHO des SAPEURS POMPIERS des DEUX-FERRETTE.

2023, s'est achevé sur le chiffre de 206 interventions. 2024, prends le même chemin car en date du 11 Novembre nous en sommes à 176 sorties. A la première place, avec 57 interventions cette année, la commune de Ferrette.

Le chiffre de 176 se décompose comme suit: - 123 secours à personne -16 accidents de la circulation -7 feux de cheminée - 6 feux de broussailles - 4 feux d'habitations - 4 reconnaissances incendie - 3 fuites de gaz et 13 interventions diverses comme des chutes de tuiles, d'arbres, ascenseur bloqué, nid de frelons....

Dans le domaine de la couverture du territoire, les pompiers ont réalisé leurs interventions dans 28 communes, de Kiffis à Waldighoffen, de Courtavon-Oberlarg à Lutter - Oltingue....

Depuis quelques mois, nous sommes amenés à apporter notre soutien aux Centres de Secours voisins, par manque de personnel, et faisons ainsi partie intégrante d'un bassin d'intervention, souhait de notre hiérarchie.

Afin de pouvoir toujours être au plus juste dans les situations trouvées à notre arrivée, nous avons effectué nos 80 heures de formations continues, dont 8 heures de secours à personne, ce qui nous permet de réaliser les bons gestes au vue de l'accroissement des douleurs thoraciques ces derniers mois.

En ce qui concerne le matériel, c'est avec joie que nous avons accueillis avec un plaisir immense un nouveau VTU neuf (véhicule toute utilité). A suivi un Duster en

Événement à ne pas manquer ! En janvier, la Médiathèque vous donne rendez-vous pour les Nuits de la lecture, les 24 et 25 janvier. Venez découvrir des animations uniques dans une ambiance conviviale et festive. Le programme complet et toutes nos informations pratiques sont disponibles sur notre site internet : [www.mediathequedurocher.fr](http://www.mediathequedurocher.fr) et sur notre page Facebook. Alors, qu'attendez-vous pour pousser la porte de la Médiathèque du Rocher ? Nous avons hâte de vous accueillir.

remplacement du Range Rover que le SIVOM avait acquis pour nous au moment du jumelage des deux communes. Le département, le SIS a également investi dans de nouveaux ARI (appareil respiratoire isolant). Nous avons suivi la formation adéquate, et seront équipés dans les prochaines semaines.

La caserne a subi des travaux.... comme vous l'avez vu, un échafaudage était présent durant quelques mois. Certains de nos agents étaient mis à rude épreuve ces derniers temps. Les infiltrations d'eau nombreuses sur les armoires rendaient les tenues de feux inadaptées, trempées, mouillées au moment de décaler pour des interventions.

Une réunion de crise sur les lieux, suite à un appel au secours auprès de notre hiérarchie, vidéo à l'appuie, des travaux ont été entrepris. Une toiture neuve, la rénovation du circuit électrique, la consolidation des pignons, la réhabilitation de l'ancien bureau, cela nous permet d'envisager des moments meilleurs au sein de nos locaux, une avancée de notre confort toujours spartiate.

Pour votre soutien sans faille, nous vous remercions de tout cœur. Les manifestations organisés par L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS attirent toujours du monde et cela nous pousse à continuer sans faille nos missions. Votre accueil lors de la tournée des calendriers fut des plus sympathiques.

MERCI BEAUCOUP A VOUS TOUS !



## KBLEU, le réseau libre des Deux Ferrette

### Mot du président

Tout d'abord, grâce à vous, grâce à ses abonnés, la régie se porte bien. Nous raccordons en fibre de nouveaux abonnés et nous transformons les abonnés « coax » qui le désirent en abonnés fibre. Environ 50 % des abonnés Internet sont maintenant en fibre optique kbleu.

### Fin du Cuivre ?

**Oh que NON.** Que les abonnés « coax » soient rassurés, la régie ne dépend **PAS** des décisions d'arrêt du cuivre que l'on peut entendre à la radio ou voir dans la presse et les médias.

Les communes et la régie sont propriétaires de leurs équipements et décident de leur



avenir.

À ce jour, la fin de notre cuivre n'est absolument pas à l'ordre du jour.

Côté canal local, La ligne Sundgau se met en place, vous pouvez la retrouver sur le « 33 » de votre télécommande mais aussi sur youtube en tapant le lien : [www.youtube.com/@lalignesundgau](http://www.youtube.com/@lalignesundgau) ou en suivant le QR code. Vous pouvez aussi aller

voir les reportages mis à disposition par nos partenaires de Canal Est sur le lien : [www.youtube.com/@canalest](http://www.youtube.com/@canalest) et

pensez à vous abonner !

### Das ERSTE, SWR BW

Ces chaînes allemandes rejoignent le club des HD (Haute Définition). L'arrêt de leur diffusion en SD est annoncé à grand renfort de

bandeaux défilants et de simulations anxiogènes. Et alors ?

En toute rigueur et depuis très longtemps, toutes ces chaînes marquées « alt-xxx » existent dans le réseau sous la forme HD ! Le seul souci, c'est qu'il faut un TV H.265 (hevc) DVB-T2 pour les afficher. Ces chaînes terrestres, qui n'ont pas de numéros, sont à chercher en fin de liste, vers 800 en général. Pour éviter l'achat d'un TV la régie les rentre sous le même numéro historique. Das Erste HD 111, SWR BW HD 113, le débit binaire est impressionnant. Ces deux programmes sont traités prioritairement. Nécessite ou a nécessité pas mal d'acrobaties en tête de réseau radiofréquences. Tous les téléviseurs en fonction



normale du réseau sont, bien sûr, déjà, « HD ». **Recherche automatique nécessaire**, avant, et pendant, ou après écran noir...

#### **DAB+**

Radio Maria France est reçue depuis de nombreuses années depuis Colmar, mais pas Mulhouse, comme attendu. Au sol, on peut oublier. En hauteur, à l'extérieur, ça passe. Certaines radios spécifiques comme « Accent 4, KTO radio », sont diffusées en DAB+, elles pourraient, sur demande, rejoindre la FM, (pas DAB !) qui a encore quelques beaux jours, dans votre réseau câblé.

#### **UKW Schweiz**

Wird kürzlich eingestellt. Oh pardon, en français, cela donne « pas de panique » car tous les programmes de la radio d'état sont diffusés par Kbleu de manière la plus simple possible. En effet, je rappelle que les **radios helvétiques** sont sous la télécommande en numérotation **250 à 275**. TV ou vieil adaptateur TNT SD suffit ! Sinon, essayez d'acheter un récepteur DAB+ à prix correct, le signal suisse **devrait souvent** être suffisant. Mais ceci ne concerne pas les services du réseau.

#### **Localisation de KBleu-TV**

Le serveur vidéo du canal local était jusqu'en octobre situé physiquement en tête de réseau. C'était le mieux, mais sans

compter le super centre audio vidéo « ARC@BAS » rue du Château.

L'infrastructure matérielle de départ de transmission y est dès à présent installée. Le signal de KBleu-TV prend la direction tête de réseau, il est transporté « à l'envers », d'abord en câble coaxial cuivre, puis en fibre. Reçu en tête de réseau, celui-ci y est transposé pour faire partie du cocktail de fréquences général. Pas d'investissement nécessaire, paramétrage robuste, tout le matériel étant disponible. Arrivé à destination, sur le **numéro 33**.

#### **Eurosport France**

Canal + a menacé de couper le signal de Eurosport. Discovery-Warner-Bros nous le fourni à partir d'un autre satellite. Le nécessaire technique est fait avant l'échéance, si bien que Eurosport est bien resté sur son numéro 29, après **recherche automatique**.

#### **BFM-Alsace**

Cette station régionale, comme BFM Lyon d'ailleurs, a été rachetée, ce qui met illico fin à sa diffusion numérique terrestre. C'est pourquoi le numéro 30 reste vide en attendant que leur **autorisation d'émettre** soit « renouvelée ».

#### **Mot de passe idiot !**

Que de temps perdu à essayer de forcer un mot de passe inutile et privant un abonné d'une simple mise à jour convenable de ses

chaînes de TV. Le téléviseur est un LG qui a été malencontreusement verrouillé pour je ne sais quelle raison secrète. Mot de passe désiré, **noté sera**, ha ha.

#### **Panneaux solaires**

Notre petite installation solaire photovoltaïque de nos têtes de réseau fonctionne sans surprise. Son extension serait, du reste, bienvenue. Il s'agit là d'une vraie autoconsommation directe et sans aucun compromis. Pas un seul watt n'est perdu. Rigoureusement tout ce qui est produit est **consommé sur place** sans perte. Du 18/7 au 26/11/2024 : 1,2 mégawatt.heure.

#### **Permanence et contact**

**Lundi** 16h-17h mairie de Vieux Ferrette. Présence de Sylvie et de Hugues.

Sylvie Renger srenger@kbleu.net administration, secrétariat

**03 68 35 02 00**

Jean Marie Bach

jmbach@kbleu.net directeur, travaux divers

Hugues Martin hmartin@kbleu.net président, communication, fibre

Yves Rebreyend

yrebreyend@kbleu.net technique RF

Daniel Jordan djordan@kbleu.net professionnel en internet,

téléphone, etc... le site de kbleu : kbleu.net et aussi facebook.com/KbleuTV

fin de rédaction 27.11.2024 HM / YR

## Le mot du conseil de Fabrique

En relisant les commentaires laissés par les nombreux visiteurs de passage, dans le livre d'or à leur disposition à l'église de Ferrette, on retient qu'une majorité est ravie par la beauté du lieu et ressentirait pour beaucoup d'entre eux, une sérénité qui s'en dégagerait propice au recueillement. Il est vrai que Ferrette a le privilège de compter au sein de son patrimoine un édifice qui mérite toute attention. En le scrutant de plus près toutefois on doit se rendre à l'évidence que le bâtiment souffre de l'usure du temps et se dégrade progressivement.

Plusieurs infiltrations d'eau de pluie, particulièrement au niveau des emplacements des anciens paratonnerres menacent le bon état de la poutre maîtresse de la charpente de la nef et du clocher, le crépi brut non protégé par une peinture de façade se dégrade par endroits, la zinguerie, les gouttières présentent des traces

de fuite etc...

Dans la mesure de leurs moyens, au regard des statuts qui régissent les conseils de fabrique, c'est à ces derniers qu'incombent l'entretien et les réparations. En ce qui nous concerne, les fonds dont nous disposons ne nous autorisent pas à assurer le financement de travaux de remise en état d'une telle importance. Dans ce cas de figure c'est la commune, propriétaire de l'église qui prend les décisions qu'elle juge opportunes. La municipalité vient d'ailleurs en ce sens de faire appel à une entreprise de charpente-couverture chargée de dresser un état des lieux de la toiture.

Dans un tout autre domaine, je tenais à exprimer toute ma gratitude à Valérie Murat, qui a achevé son mandat après dix-huit années d'engagement exemplaire au sein de notre équipe. Après Aline Lasalle qui nous avait rejoint il y a quelques mois, nous avons le

plaisir d'accueillir Arabelle Mckenna qui a acceptée de venir renforcer et compléter notre effectif.

Je voudrais également, au nom du conseil, faire part de notre reconnaissance à l'égard de nos fidèles et précieux donateurs. De nos jours boucler à l'équilibre un budget s'avère être un exercice des plus ardues. Les frais de fonctionnement et d'entretien augmentent.

J'en profite pour rappeler que les conseils de fabriques sont habilités à percevoir legs et donations qui bénéficient de la réduction d'impôt à hauteur de 66%. C'est ainsi par exemple qu'un don de 100€ vous reviendra au final à un montant de 34€.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer une très Bonne Fête de Noël ainsi que de Joyeuses Fêtes de Fin d'année.

Maurice Misslin Pdt du Conseil

## Début d'année au pôle scolaire Robelin

202 élèves ont fait leur rentrée au pôle scolaire Robelin le 2 septembre dernier. Ils sont répartis entre 4 classes bilingues et 5 classes monolingues. A celles-ci s'ajoutent un dispositif ULIS pour la scolarisation des enfants en situation de handicap et un dispositif UPE2A pour les élèves non francophones.



Réalisation de la fresque dans le coin lecture de la médiathèque avec l'artiste Margaux Grappe.

Visite de l'exposition de Françoise Ferreux « De la présence de la nature » à l'espace muséal de Ferrette.



Regroupement à l'école du dehors.

Exercice d'évacuation incendie.



Julie et Laurine Walther du restaurant au Cheval Blanc à Kiffis lors de la semaine du goût.



Spectacle sur la sécurité routière pour les maternelles.

Lecture d'un texte composé par des élèves lors de la Commémoration du 11 novembre.



NON ! Réalisation artistique avec le contour des mains de chaque élève de l'école lors de la journée contre le harcèlement.

Intervention de Bénédicte Schweitzer de Terre des Hommes Alsace pour donner du sens à l'opération « oranges ».



« Laterne, Laterne » défilé de lanternes et chants à l'occasion de la St Martin avec les classes bilingues.

Dictée Ela 2024 : c'est François Barth qui est venu lire la dictée et présenter son métier de réalisateur au Studio B à L'Arcabas à Ferrette.



En attendant Noël... l'école sous la neige ❄️

**JOYEUX NOËL**

# La vie des associations



Tennis Club Vieux-Ferrette

La nouvelle saison tennistique vient de débuter. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. Le montant de la cotisation sera déterminé en proportion du nombre de mois restant à courir jusqu'à la fin de la période.

## Ecole de Tennis :

L'école de tennis compte actuellement 66 élèves de 7 à 17 ans.

## Compétition :

Sur les 66 jeunes, 27 sont classés et sur les 26 adultes, 15 sont classés.

Les classements s'échelonnent entre les niveaux 40 et 15/4

## Inscription pour les adultes :

Les inscriptions pour les adultes ont lieu chez Pascal à la Pâtisserie "La Mignardise" 57 Rue de Ferrette à Vieux-Ferrette. Veuillez vous munir de la feuille d'inscription complétée que vous trouverez sur le site internet du club [www.club.fft.fr/tennisvieuxferrette](http://www.club.fft.fr/tennisvieuxferrette)

menu déroulant : LA VIE DU CLUB Inscriptions et Tarifs

## Renseignements pratiques, informations, tarifs, etc... :

Site internet du club : [www.club.fft.fr/tennisvieuxferrette](http://www.club.fft.fr/tennisvieuxferrette)

ou par mail à [bernard.dandois@orange.fr](mailto:bernard.dandois@orange.fr)

Joyeuses fêtes de fin d'année. - BD



## FERRETTE ESCALADE

Le 3 septembre 2024, le club d'escalade de Ferrette a repris ses activités pour la 28ème année consécutive. Le club permet à ses membres un entraînement en

salle sur le mur d'escalade du collège de Ferrette le mardi soir. Le mur de 8 mètres de haut comporte une quarantaine de voies. Les jeunes de 10 à 15 ans au nombre de dix sont encadrés de 18H à 19H30. Les lycéens et les adultes grimpent en autonomie de 19H30 à 21H. Actuellement le club compte une petite quarantaine de membres.



## "Les Semeurs de Liens" vous saluent !

Nous sommes une nouvelle association basée à Ferrette, dont la mission est de cultiver le vivant. Nos actions incluent :

- Le suivi d'un troupeau mixte chèvres/moutons et l'éco-pâturage sur des espaces publics et privés.

- Un second troupeau à vocation pédagogique qui pâturera au pôle scolaire.

- La mise en place et le suivi de bacs floraux et potagers, de composts, ainsi qu'un marché aux

plants au printemps et d'autres événements à venir.

Ces missions nécessitent votre aide pour les réaliser et les pérenniser !

Vous souhaitez :

- Faire paître un troupeau chez vous ?

- Composter vos restes de légumes ?

- Parrainer un mouton ?

- Surveiller une parcelle ?

- Monter une cabane ou préparer des clôtures ?

## Créons ensemble du lien autour d'actions concrètes et porteuses de sens. Cultivons le "mieux-vivre" ensemble !

Toutes les idées, les savoirs-faire, les petites mains et les bonnes volontés sont les bienvenus.

Pour nous rejoindre ou pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- Julien Martin (Président)

au **06 67 64 04 97**

- Stéphane Olry (Secrétaire)

au **06 44 98 62 75**

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous retrouver !



L'association "Au Tour de la Terre" continue de cultiver sa passion pour la céramique en offrant à ses 80 membres et au

public des moments de partage et découverte uniques.

Charlène, céramiste professionnelle, et Charles, céramiste bénévole, proposent 4 jours par semaine des cours de céramique ouverts aux débutants comme aux confirmés. Ces ateliers sont une véritable invitation à explorer la matière, à développer sa créativité et à maîtriser les différentes



techniques de modelage et de cuisson.

Le moment fort de l'année reste sans conteste l'organisation de notre 11ème Marché de Potiers, qui s'est tenu en septembre 2024 au pied du château de Ferrette. Cet événement a rassemblé 36 artisans potiers professionnels venus de toute la région et au-delà, présentant des créations variées, allant de la poterie utilitaire à des œuvres d'art uniques. Le public, venu nombreux, a pu découvrir le talent et la passion de ces artisans tout en profitant de la vieille ville médiévale. Le changement d'implantation du marché, auparavant sur le site du Don Bosco, a finalement satisfait tout le monde.

L'association "Au Tour de la Terre" tient à remercier la commune de Ferrette pour son soutien et son implication dans l'organisation de ce marché et dans la vie de l'association.

Nous espérons pouvoir continuer pendant de nombreuses années à faire résonner l'art de la céramique au cœur de notre cité. Et rendez-vous au 12ème Marché de Potiers !!!

L'association adresse ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et 2025 à tous ses membres, partenaires et amis.



## Voisins d'Ailleurs : solidarité et intégration au cœur de Ferrette

Chers habitants de Ferrette, L'association Voisins d'Ailleurs œuvre chaque

jour pour accompagner les demandeurs d'asile hébergés dans notre commune, tout en favorisant une paix sociale et un meilleur vivre-ensemble. Grâce à l'engagement de nos bénévoles, nous menons diverses actions pour soutenir ces familles dans leur intégration :

- **Cours de français pour adultes**, afin de les aider à s'exprimer et à s'insérer plus facilement dans la vie locale.

- **Accompagnement des familles pour la scolarisation des enfants**, en étroite collaboration avec les enseignants.

- **Ludothèque et animations pour les enfants**, pour favoriser leur épanouissement.

- **Recherche et remise en état de vélos d'occasion**, offrant aux familles un moyen de mobilité écologique et économique.

- **Animations et soutien psychologique**, organisés avec des intervenants extérieurs.

Pour 2025, nous lançons un appel à bénévoles : si vous souhaitez donner quelques heures de votre temps, notamment pour les cours de français ou pour aider à collecter des vélos, rejoignez-nous ! ou contactez-nous tout simplement ! Les échanges que nous avons avec nos voisins venus d'ailleurs sont très riches, ils nous donnent de belles leçons de vie, autant que nous leur donnons !

**Ensemble, construisons une communauté solidaire et accueillante !**

**Nous vous souhaitons une année 2025 pleine de joie, de santé et de partage**



Depuis la rentrée scolaire, l'école de musique « le Bœuf sur le toit » a changé de locaux.

Plus de marché à la sortie des cours le samedi matin, mais la proximité de la

mairie et de France service est aussi un atout.

Fidèles à notre mission, nous continuons à promouvoir les instruments à vent : saxophones, clarinettes, trompettes, bugle,

trombone et flûte traversière. Ces derniers sont gracieusement prêtés aux enfants durant leur première année, afin d'éviter aux parents des dépenses supplémentaires.

Après un an, les élèves peuvent rejoindre notre orchestre des jeunes, avec pour objectif, s'ils le souhaitent, d'intégrer la musique Concordia de Waldighoffen.

L'école propose également des cours de piano, violon, batterie, guitare (classique et électrique) ainsi que deux ateliers d'éveil pour les enfants qui ne savent pas encore quel instrument choisir ou sont trop jeunes pour leur pratique.

Pour ceux attirés par d'autres disciplines artistiques, un atelier vocal et théâtral sont également proposés.

Venez découvrir nos nouveaux locaux !

Si vous désirez plus de renseignements, notre site internet pourra certainement vous renseigner et pourquoi ne pas venir nous voir durant les horaires d'ouverture du bureau pour en faire une petite visite guidée avec madame Brigitte Richart qui se fera un plaisir de répondre directement à toutes vos questions.



### Ca bouge à l'Arc@bas !

la structure a bientôt un an d'âge et commence à porter ses fruits .

Organisation du spectacle de la saint Nicolas avec l'école de musique pour les enfants (et leurs parents),

En préparation, le nouveau spectacle d'une goutte d'été pour août,

Côté vidéo, animation de "La ligne Sundgau" sur le canal local et sur Youtube en partenariat avec Canal

Est,



Photo L'ARC@BAS

Côté musique, les Live Sessions dont le programme mensuel 2025 ne va pas tarder à sortir.

Nous aimerions initier des causeries, des débats, à l'aide de projections sur les thèmes qui nous tiennent à coeur.

Vous souhaitez participer, vous joindre à nous ?

Vous avez des idées ?

N'hésitez pas, laissez nous un message au 0368350204 ou envoyez nous un mail à [contact@l'arcabas.fr](mailto:contact@l'arcabas.fr).



### Retour sur la fête médiévale des 29 et 30 juin

La traditionnelle fête médiévale, organisée par **Ferrette la Médiévale**, a une nouvelle fois

enchanté la cité les 29 et 30 juin derniers. Malgré une météo capricieuse, le public est venu nombreux pour plonger dans l'ambiance festive et authentique de cet événement incontournable.

✦ **MERCI** au public pour sa fidélité et son enthousiasme !



✦ **MERCI** aux troupes, campements, artisans et taverniers pour leurs prestations de grande qualité, qui ont transporté petits et grands au cœur du Moyen Âge.

✦ **MERCI** aux partenaires et bénévoles investis, sans qui cette fête ne pourrait exister.



✦ **MERCI** à la commune de Ferrette pour son soutien et sa confiance.

Une édition qui restera dans les mémoires, tant pour la



Photos Ferrette La Médiévale

satisfaction des participants que pour celle des organisateurs. Ferrette la Médiévale vous invite à la rejoindre et à suivre ses activités sur Facebook.

Caritas Alsace, la solidarité en circuit court  
Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans le Sundgau, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

**Dans le Sundgau, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Illfurth/Spechbach, Illtal et Seppois. En 2023, les 98 bénévoles du secteur ont aidé 392 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la distribution de « bons essences ». L'augmentation du coût des carburants a mis en difficulté les familles les plus fragiles. Un constat d'autant plus vrai dans une zone rurale comme le Sundgau, où la voiture est souvent le seul moyen de transport. Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est**

pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur [caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org), ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.



## Le Lac de Lucelle ...

Quel sundgauvien n'a pas au moins une fois dans sa vie fait le tour du Lac de Lucelle, inutile de présenter le lieu... Ce que l'on sait moins, c'est que ce site classé en réserve naturelle est géré par la Fondation du Lac de Lucelle qui veille à la préservation du site.

Grâce à un plan de gestion sur 10 ans établi par des spécialistes de l'environnement, la Fondation a entrepris des travaux importants autour du lac, notamment l'arrachage des plantes invasives, la vidange du piège à graviers en amont du lac, la mise en place d'un écopaturage autour du lac : tous ces travaux sont réalisés dans le respect de la faune et flore locales (je ne citerai que les écrevisses à pattes blanches...) et selon un calendrier précis.

Pour réaliser ces travaux, la Fondation bénéficie de subventions et fait appel à des donateurs. Les frais de fonctionnement sont en grande partie assurés par les cotisations de l'Association des Amis du Lac de Lucelle qui recherche activement de nouveaux membres afin d'assurer la pérennité du lieu.

Je vous invite à jeter un œil sur notre site internet [www.lacdelucelle.ch](http://www.lacdelucelle.ch) pour

en apprendre davantage sur le lac et sa gestion.

Fabienne Blauel




## Une soirée captivante sur la faune locale

Le vendredi 4 octobre, François Jaeckel, animateur à la Maison de la Nature, a présenté aux habitants de Ferrette les résultats d'un projet fascinant. Lors du printemps 2024, des caméras-pièges ont été installées aux alentours de la commune pour observer discrètement la faune locale. Pendant plusieurs semaines, elles ont capturé des images exceptionnelles de chevreuils, renards, blaireaux et chamois, offrant un aperçu privilégié de la richesse animale qui peuple nos forêts.


Mais la grande surprise pourrait bien être la présence furtive d'un félin emblématique du Jura alsacien, aperçu devant l'objectif... Pour le découvrir, il fallait regarder la vidéo jusqu'à la fin !

Ce projet, riche en enseignements, s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets "Trame Verte et Bleue Grand Est", en partenariat avec la commune de Ferrette, la Communauté de Communes Sundgau, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est.


<https://www.youtube.com/@maisondelanaturedusundgau>



## Votre patrimoine naturel à préserver



Le périmètre Natura 2000 Jura Alsacien FR 4201812



La Région Grand Est a décidé cette année de mettre en valeur les sites Natura 2000.



Elle organise un concours photo intitulé « **Natura 2000 au fil des saisons** »

du 15 octobre 2024 au 15 septembre 2025.

Amateurs ou professionnels, enfants ou adultes, **capturer dans vos objectifs, la beauté de la nature**

de votre site Natura 2000 Jura Alsacien.

Plus d'infos sur : <https://biodiversite.grandest.fr/nos-actualites/concours-photo-natura-2000-au-fil-des-saisons/>

Plus d'infos : [natura2000ja@cc-sundgau.fr](mailto:natura2000ja@cc-sundgau.fr)  



## Votre patrimoine naturel à préserver

### FRELON ASIATIQUE

S'INFORMER  
LE RECONNAÎTRE  
LE SIGNALER

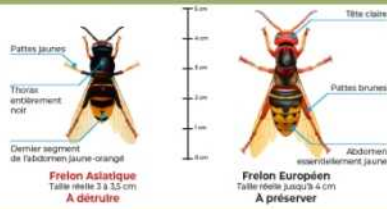


PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ,  
AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne.  
Un nuisible qui prolifère depuis 2021 dans le Haut-Rhin,  
dernier département de France agrosilvicoles.



### LE RECONNAÎTRE



#### NID PRIMAIRE

Entre mars et mai, dans un endroit abrité, le fondateur construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



#### NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'épave). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



#### NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



### LE SIGNALER

VOUS L'AVEZ VU ?  
SIGNALÉZ-LE !



Signalez un nid ou une observation d'individu sur [www.lefrelon.com](http://www.lefrelon.com)  
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : [referentfa69@gmail.com](mailto:referentfa69@gmail.com)  
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.



### LES ENJEUX



Protection des populations : le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).



Protection de la biodiversité : 1 seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 Kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.



Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !  
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de récolte.

### FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel. Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou toites) !

VERSION 2024

NE PAS RETENIR SUR LA VOTRE ENVIRONNEMENT  
TOUTES DROITES RÉSERVÉES - © CC-BY - LAITI BURN - JÉRÉMIE SAU MESSINE



## Devoir de mémoire



Cette année nous avons eu l'honneur d'organiser la commémoration du 11 Novembre à Ferrette. Cette cérémonie marque notre place dans la communauté des paroisses qui se partage l'ensemble des événements patriotiques. En ces temps instables il est utile de rappeler que nos aïeux ont payé un lourd tribut pour rétablir la paix en Europe. Le 11 novembre signe l'armistice de la première guerre. Mais hasard du calendrier n'oublions pas qu'en novembre 1944 l'Alsace fut libérée du joug allemand et ce, il y a tout juste 80 ans. Rappelons-nous de notre histoire passée et préservons la paix. Un grand merci aux pompiers, aux associations patriotiques, aux élus et à tous les participants. Nous sommes fiers de la participation du conseil des jeunes du SISJA.

## Urbanisme - état civil

### Permis de construire

- PC06809024E0001** ZIMMERMANN Julien 13 rue du Colonel Robelin extension d'un garage et pose d'une pergola
- PC06809024E0003** SCHERRER Gilles et Estelle 2 rue Eugène Guillevic construction d'une maison individuelle
- PC06809024E0004** BIASSOLI Piero rue Xavier Desgrandchamps construction d'une maison individuelle
- PC06809024E0006** ENDERLIN Kevin 14 rue Léon Lehmann Abri à bois

- PC06809024E0007** PFIEGER Lucien 23 rue Léon Lehmann - construction de 2 maisons mitoyennes
  - PC06809024E0008** GIGOS Bruno 1 rue Grimaldi - construction d'un carport
  - PC06809024E0009** BAUMGART Marie-Thérèse 6 rue Nathan Katz - couverture de terrasse et porche d'entrée
- L'état civil 2024**

### Naissances

- 19/04/24 Miguel HAAG
- 26/05/24 Giulia CAVALERI
- 16/08/24 Roxane STEFANOVIC
- 24/08/24 Chris-Beni BLE
- 24/08/24 Eli-Chama BLE
- 01/12/24 Louana OLIVEIRA XASTRO

### Décès

- 13/08/24 Jeanne SPECKLIN née RAEDERSDORF
- 02/08/24 Anatole FREY
- 29/08/24 André WALD

### Bon anniversaire

- Tous nos meilleurs voeux aux personnes qui fêteront prochainement leur grand anniversaire:
- 80 ans : Albert JANDER le 22 Juillet
  - 81 ans : François COHENDET le 5 Janvier
  - 82 ans : Danielle NICOLAI le 9 Janvier
  - 82 ans : Charles HALLER le 26 Février
  - 82 ans : Jean BLIND le 14 Mars
  - 82 ans : Roland VOGEL le 14 Mai
  - 82 ans : Chérif BENTAYEB le 15 Juin
  - 82 ans : Jeanne ZURBACH le 28 Juin
  - 83 ans : Monique WOLFF le 11 Janvier
  - 83 ans : Thérèse MEISTER le 5 Janvier
  - 85 ans : Marie Thérèse LAMBING le 26 Avril
  - 86 ans : Jacques NOBLAT le 13 Avril
  - 86 ans : Monique KOCH le 4 Mai
  - 86 ans : Monique ENDERLIN le 6 Juin
  - 86 ans : Marie EICHINGER le 11 Juillet
  - 87 ans : Abderrahmane AOUADJ le 7 Mars
  - 87 ans : Giandomenico MARNI le 10 Mars
  - 87 ans : Pierre ZURBACH le 6 Juin
  - 88 ans : Jeanne HAGER le 26 Avril
  - 88 ans : Marianne HOFER le 7 Août
  - 89 ans : Marianne WOLF le 17 Février
  - 90 ans : Marguerite DIETLIN le 12 Janvier
  - 93 ans : Georges RUCKLIN le 16 Mai
  - 94 ans : Léonie SCHIRMANN le 3 Juin
  - 95 ans : Jean-Paul BLAUUEL le 11 Juin



# Histoire locale

## LA VIE A FERRETTE AU TEMPS DU REICHSLAND (1871-1918)

Entre la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle, Ferrette vit pendant 47 ans et demi sous le régime allemand du Reichsland, et donc ses habitants sont des citoyens de nationalité allemande.

En effet le 10 mai 1871 la France vaincue signe à Francfort-sur-le-Main un traité de paix qui acte l'annexion par l'Empire allemand de l'Alsace et d'une partie de la Moselle. Dans les mémoires cette année-là restera l'«année terrible»: les Alsaciens qui veulent conserver leur nationalité française sont obligés d'«opter », c'est-à-dire de s'exiler avant la date butoir du premier octobre 1872. Quelques rares familles ferrettiennes franchissent les Vosges pour s'établir en Lorraine ou à Belfort. D'autres rejoignent Paris, ou même l'Algérie. Mais la quasi totalité des Ferrettiens ne peuvent se résigner à quitter leur maison, leur village, leurs terres, leur famille et amis.

### LA POPULATION

Depuis l'annexion, Ferrette (Pfirt) est avec Altkirch, Dannemarie (Dammerkirch) et Hirsingue (Hirsingen) l'un des 4 chefs-lieux de canton (Kanton) de l'arrondissement (Kreis) d'Altkirch situé dans le département de la Haute-Alsace (Bezirk Oberelsass) et appartenant au Reichsland (Terre d'Empire) Elsass-Lothringen.

La population de Ferrette qui s'était accrue jusqu'en 1836 (800 habitants) marque un lent déclin au profit de villes disposant d'un espace plus vaste telles Saint-Louis ou Altkirch. En 1895 elle ne compte plus que 487 habitants et 102 maisons habitées.

Petit à petit l'immigration allemande comble le départ des optants. En effet les Altdeutsche (Allemands de souche), appelés localement Schwowe, s'installent dans cette nouvelle région conquise. Après les militaires et les fonctionnaires suivent les industriels, les commerçants et les ouvriers. Monopolisant les postes de direction et le plus souvent de confession protestante, les nouveaux fonctionnaires allemands suscitent des contestations et se traduisent en actes de résistance active ou passive chez certains Ferrettiens francophiles et catholiques.

Mais selon la devise «Allemand ne daigne, Français ne puis, Alsacien suis», la population ferrettienne fait aussi preuve de pragmatisme et de concertation avec l'administration allemande afin que l'occupation n'empoisonne trop leur quotidien.

### L'ADMINISTRATION

En 1882 le canton de Ferrette compte 31 communes et 13260 habitants. Sur les 520 Ferrettiens, 478 sont catholiques et 42 sont des protestants évangéliques, surtout des Altdeutsche.

Pendant cette période du Reichsland les maires de Ferrette sont des autochtones ou parfois des Altdeutsche tels que Julius Coerper et Erwin Kern. Ils sont nommés pour six ans par le Bezirkspräsident (équivalent du préfet). Ainsi se succèdent à la tête de la ville, Fr.-Joseph Boehler (1865-1885), Antoine Cassal (1885-1900), Julius Coerper (1900-1901), Erwin Kern (1901-1907), Henri Nass (1907-1911) et Louis Touvet (1911-1915). La municipalité est secondée par un secrétaire de mairie, un sergent de ville (Ortsdiener), un appariteur et un géolier (Gefängnissaufseher).

Chef-lieu de canton et centre administratif du Jura alsacien, Ferrette compte différents fonctionnaires et professions libérales: notaire, huissier (Gerichtsvollzieher), juge (Amtsrichter), greffier (Amtsgerichtsschreiber) commissaire de police, gendarmes, garde général des Eaux et Forêts (Oberförster), contrôleur des douanes (Obergrenzkontrolleur), contrôleur des postes (Postmeister), receveur de l'enregistrement et des domaines, receveur des contributions indirectes, percepteur de contributions directes, médecin et pharmacien.

### L'ÉCONOMIE ET LE COMMERCE

Egalement centre économique de son canton, Ferrette compte en 1882 beaucoup de commerces, d'artisans, et de services: poste et télégraphe (Fernsprechstelle), caisse d'épargne (Sparkasse), agent d'assurances (La Mutuelle du Haut-Rhin), géomètre-arpenteur, moulin et petite tannerie. Douze aubergistes, quatre boulangers, deux bouchers et un pâtissier représentent les métiers de bouche. Cinq épiciers, cinq merceries et les marchands de poterie et de faïence, de

cuir, de fer, d'outils, de draps et de tissus, de chapeaux de paille, de vin et d'eau-de-vie en gros proposent leurs produits. Les autres artisans se répartissent en libraire-relieur, ferblantier, serrurier, sellier, teinturier et photographe. Les doubles activités sont courantes, par exemple aubergiste et agriculteur ou épicier et cafetier.

Le jour de marché hebdomadaire se tient les mardis en haute-ville, et les dates des foires mensuelles, se tenant également le mardi, sont fixées chaque année. La grande foire de la Saint-Nicolas début décembre attire de loin les chalands et les marchands de bestiaux.

La production agricole porte sur le blé, le seigle, l'orge et l'avoine, et l'élevage bovin produit viande et lait. D'ailleurs nombre de Ferrettiens élèvent chez eux vache ou chèvre.

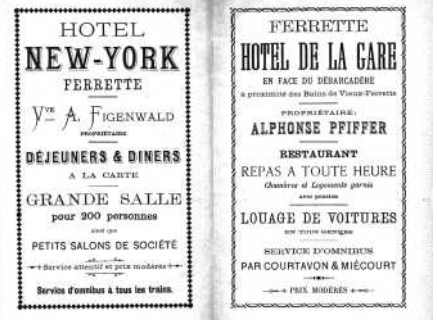
### LES RÉALISATIONS

A la fin du 19e siècle la seconde révolution industrielle est en marche et l'Empire lui emboîte le pas. Pour s'attacher les populations dans les nouveaux territoires conquis, ils deviennent l'une des vitrines de l'esprit d'initiative, du dynamisme et de la réussite allemande. Bientôt sa législation sociale, peut-être alors la plus avancée du monde, s'y applique tout comme le code industriel ou celui des métiers.

- en 1877 un nouveau cimetière est construit en dehors de la ville et remplace l'ancien à côté de l'église,
- en 1895 une conduite en fonte longue de 3,5 km amène l'eau potable d'une source au-dessus de Ligsdorf,
- un nouveau tribunal de justice est construit en haute ville et mis en service en 1906,
- en 1912, sous l'impulsion du curé Muller démarre le chantier visant à agrandir et rénover l'église paroissiale qui se terminera deux ans plus tard avec l'inauguration en grande pompe le 2 juillet 1914 en présence de l'évêque de Strasbourg,
- la ville bénéficie de l'arrivée de l'électricité produite par la centrale de Waldighoffen en février 1914.

Mais la grande réalisation demeure la construction d'une voie ferrée reliant Ferrette à Altkirch (s'Pferterzegla). La réception officielle de la ligne de 24 km de long a lieu dans la liesse populaire le 2 décembre 1891 et la mise en service le 4 janvier 1892. Il est alors possible de prendre le train cinq fois

par jour et de se rendre à Altkirch en 1h40 alors que la diligence ou patache en mettait trois. Le but de cette liaison ferroviaire est le transport des voyageurs (ouvriers du textile, collégiens et paysans se rendant à Altkirch, fonctionnaires et touristes), le désenclavement du Jura alsacien et de la haute vallée de l'Ill avec l'écoulement des productions agricoles et forestières ainsi que la promotion du tourisme à partir de correspondances avec la ligne Mulhouse-Belfort.



Encart publicitaire pour hôtels de Ferrette, 1892

### L'ESSOR DU TOURISME

En 1882 est créé à Ferrette la section Jura-Ferrette du Club Vosgien, ce dernier fondé à Saverne en 1872. La section propose d'ouvrir au tourisme un secteur comprenant les environs de Ferrette. En peu de temps les plus beaux points de vue dominant la ville sont reliés par un réseau de sentiers bien aménagés avec plaques indicatrices et bancs de repos. En 1884 la population est invitée à l'inauguration au cours d'une fête forestière organisée au pied du Loechleflisen. Cela deviendra une tradition et chaque année la fête (Waldfest) se déroulera à la Heidenfluh. En 1897, quinze ans après sa création, la section compte déjà 111 adhérents et poursuit son intense activité. Le château et ses accès sont entretenus conjointement avec la famille Zuber, propriétaire du domaine depuis 1836, et du haut de sa plateforme surnommée Tanzboden (la piste de danse) s'offre une magnifique vue panoramique sur les Vosges, la Forêt Noire et les montagnes suisses.

En 1901 elle érige au sommet du Rossberg, à 670m d'altitude, un belvédère de bois haut de 17 m. Mais quatre ans

plus tard la tour est détruite par une tempête et il est décidé de la reconstruire. Elle est inaugurée le dimanche 15 juillet 1906 en présence d'une foule enthousiaste.

En 1892 l'huissier ferrettien Hippolyte Vogelweid, membre du comité et ancien cofondateur de la section du Club Vosgien publiée, en version française et allemande, un guide du touriste dans le Jura alsacien avec des notices historiques sur le château, la ville et le pays de Ferrette, livret qu'il intitule «Ferrette et ses environs» et qu'il dédie à sa section. La même



année Franz Böhm, ferrettien d'adoption, publie un livre historique en allemand sur Ferrette «Historisches Universalbild von Pfirt».

Ayant la possibilité de se rendre à Ferrette par le train, les touristes bénéficient de nombreuses

structures d'accueil : trois hôtels, le « New-York » appartenant à Mme Vve Figenwald, le «Felseneck» tenu par Mme Vve Goepfert et celui de la «Gare» à Vieux-Ferrette appartenant à M. A. Pfiffer ainsi que les chambres et logements garnis dans les maisons particulières. Situé à 800m de la gare, l'hôtel New-York met à disposition de ses clients un service d'omnibus (voiture à chevaux de transport en commun) à l'arrivée de chaque train.

Huit auberges et restaurants proposent leurs repas et boissons: la Croix (Louis Collin), la Couronne (Charles Faninger), la Ville de Bâle (Mme Jung), la Cigogne (Alexandre Pfiffer), la Demi-Lune (Joseph Dirrig), le Boeuf Rouge (Charles Blind), le Soleil (Camille Brandstetter) et le Cheval Blanc (Louis Gisser). Et pour divertir les touristes de passage, la fanfare de Ferrette «Instrumental Musik Pfirt» se produit pendant la saison touristique alternativement sur la place de la ville haute et celle du faubourg.

## LA VIE SOCIALE

La plupart des adultes ferrettiens s'expriment alors entre eux en dialecte alsacien comme l'ont fait leurs ancêtres pendant des générations, mais ils savent aussi écrire, lire et parler en français et en allemand selon les circonstances. La langue allemande est évidemment de rigueur pour l'administratif et les services publics.

A partir de 1871 les cours ne sont plus dispensés qu'en langue allemande à l'école primaire de Ferrette. Pour les anciens instituteurs le bouleversement est total: soit ils s'exilent et sont remplacés par des Allemands, soit ils se soumettent à des cours de recyclage. L'école des garçons se trouve au 1er étage de l'hôtel de ville et l'école des filles au 1er étage de la Halle au Blé où l'enseignement est assuré par les religieuses de la Divine Providence du couvent de Ribeauvillé. Après le primaire, certaines familles bourgeoises ferrettiennes préfèrent envoyer leurs enfants en France ou en Suisse pour continuer leurs études. Sur place les débouchés sont réduits pour les jeunes Ferrettiens : reprendre le commerce de leurs parents, les aider dans leurs petites exploitations agricoles, se lancer dans l'artisanat ou travailler dans les forêts. Les usines textiles de la haute-vallée de l'Ill sont un important réservoir d'emplois et facilement accessibles avec le train à partir de 1892. En 1900 les usines Schlumberger-Steiner à Roppentzwiller et «Les Fils d'Emmanuel Lang» à Waldighoffen comptent respectivement 1300 et 600 métiers à tisser et emploient 1000 et 470 ouvriers et ouvrières.

Le Dr Herrings, médecin cantonal (Kantonalarzt), s'occupe de la santé et de la salubrité publiques et soigne les malades indigents (Unterstützten Armen) moyennant une rétribution annuelle versée par la commune. Si les grandes épidémies (peste, choléra) ne sévissent plus, le docteur dépiste cependant en ville des foyers de fièvre typhoïde en 1900 et 1911. Les antibiotiques n'existent pas encore et la tuberculose et les maladies infectieuses font nombre de victimes. Les hivers sont rudes et le bois, disponible localement, demeure le moyen de chauffage privilégié pour alimenter les cheminées et les poêles. La municipalité détermine le nombre de stères de bois et de fagots à fournir

pendant la saison d'hiver aux établissements publics (mairie, écoles, justice de paix, presbytère, etc.) et met à jour chaque année une liste d'affouagistes (196 en 1870) qui bénéficient contre une rétribution minimale d'une certaine quantité de bois de chauffage prélevée dans la forêt communale.

Les personnes ou familles dans le besoin sont prises en charge par le Bureau de Bienfaisance de la ville (Armenverwaltung Pfirt) créé en 1845.

## LA VIE QUOTIDIENNE

Lors de cette époque de transition entre les deux siècles, malgré l'arrivée du progrès et du confort, la vie de la population ferrettienne demeure simple, frugale et dépourvue de superflu. Les ménages tendent vers l'autosuffisance (petit élevage, potager et verger, cueillette de fruits sauvages, ramassage du bois, etc.) et les dépenses sont réduites au minimum.

Entre 1899 et 1904 une Ferrettienne, Marie Knoepflin née Gault (1853-1927), tient au jour le jour un livre de comptes de ses dépenses ménagères. Mariée à Jacques Knoepflin (1843-1912) qui est aussi relieur, le couple gère une épicerie en basse-ville et élève ses cinq enfants.

Les comptes de la mère sont rédigés en français (avec cependant quelques annotations en allemand gothique) car elle a été à l'école primaire avant l'annexion, contrairement à ses enfants qui vont à l'école allemande. Elle fait donner discrètement des cours de français pour 3 Marks par mois à sa dernière fille Odile par Soeur Généreuse qui enseigne à l'école des filles.

Au tout début du 20e siècle Marie Knoepflin a toute une panoplie de fournisseurs pour ses achats et recourt à divers artisans et petites mains pour ses besoins, mais elle fait attention au moindre Pfennig (100 Pfs = 1 Mark) dépensé. Ainsi elle achète son pain chez les boulangers Collin, Schirmann et Pfiffer (la miche de pain blanc à 65 Pfs, le bengèle à 10 et le grand bretzel à 65), la viande chez les bouchers Kempf et Schatt (1 Mark la livre de bœuf sans os, 1,60 la livre de jambon). Elle se fournit en légumes et fruits chez le marchand Pfiffer, sur le marché hebdomadaire et chez une multitude de petits paysans et de connaissances dans les villages des environs (1 boisseau de pommes de terre à 90 Pfs, 3 concombres pour 25 Pfs, 100 prunes pour 20 Pfs, 100 noisettes pour 25 Pfs). Idem pour le beurre (1,10 Mk la livre), les œufs (1,20 la douzaine), l'eau-de-vie (2 Mk pour le litre de quetsch et 3 Mk pour le kirsch). Le lait lui est livré matin et soir par le paysan Amstutz (20 Pfs le litre) et elle le rétribue chaque mois. Chez les épiciers elle se fournit en sucre cristallisé (80 Pfs le kg) pour confectionner confitures et sirops avec les cerises griottes, les groseilles et cassis. De temps à autre elle va à la pâtisserie de Charles Blind pour acheter des tartes aux quetsches (90 Pfs) ou simplement faire cuire une tarte qu'elle a confectionnée (10 Pfs).

Peu de vêtements sont achetés neufs chez le marchand ou les colporteurs, le tailleur les fait sur mesure avec le tissu et les accessoires fournis. Les vêtements usagés sont rapiécés ou modifiés et passent du père aux fils, de la mère aux filles ou d'un enfant à l'autre grâce au travail méticuleux de certaines couturières et brodeuses de la ville qui font aussi office de repasseuse. Les chaussures sont régulièrement ressemelées et raccommodées par le cordonnier Jean-Baptiste Dozier. Les couverts et les ustensiles de cuisine sont rétamés pour prolonger leur usage. Le coiffeur Helfer coupe les cheveux aux parents (25 Pfs) et aux enfants (15 Pfs). Comme moyen de locomotion la famille utilise un vélo et prend parfois le train pour faire des emplettes à Bouxwiller (25 Pfs aller-retour), Durmenach (50 Pfs) ou à Mulhouse (2,75 Mk aller-retour).

En cette fin d'année 2024, après une diminution du pouvoir d'achat, une augmentation du prix des denrées alimentaires, une raréfaction des ressources hydriques et énergétiques, peut-être pouvons-nous nous inspirer de ce mode de vie d'antan, simple, sobre et économe.

Roland Vogel

### Sources :

- *Annuaire des adresses de Haute-Alsace*, 1882
- *Hippolyte Vogelweid, Ferrette et ses environs*, 1892
- *Franz Böhm, Historisches Universalbild von Pfirt*, 1892
- *Journal L'Express» du 3-4 janvier 1892*
- *Roland Oberlé, L'Alsace au temps du Reichsland 1871-1914*, 1990
- *Livre des dépenses ménagères de Marie Gault de 1899 à 1904 (non publié)*